

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Couvreur

Le titulaire de la spécialité « couvreur » exerce ses compétences, sous le contrôle de sa hiérarchie dans le domaine de la construction pour des travaux neufs, de rénovation et entretien, de réhabilitation, de réparation. Il réalise ou répare les toitures de tout type de bâtiment quelle que soit leur destination finale. Il intervient après la mise en place de la charpente, ou autres structures supports continues ou discontinues. La principale activité est de mettre en œuvre des éléments de couverture de toutes natures (essentiellement ardoises, tuiles...) et des accessoires, de ventilation de collecte et évacuation des eaux pluviales réalisés en métal. Le couvreur installe les écrans de sous-toiture et peut aussi effectuer la pose de l'isolation thermique (ex : sarking...) la mise en œuvre de fenêtres de toit, l'installation de panneaux solaires sur les versants de toiture (hors raccordement au réseau électrique). Plus ponctuellement, il doit être capable de réaliser des couvertures métalliques simples en plan carré, en bacs autoportants ou en bandes façonnées, parfois il peut être amené à réaliser l'étanchéité par membranes sur une toiture terrasse en travaux complémentaires et accessoires d'une couverture.

Avoir la connaissance des recommandations techniques et des impacts possibles des interventions sur chantier pour mettre en œuvre les bonnes pratiques en s'appuyant sur une démarche qualité.

Dans le cadre de ses activités, le titulaire de ce CAP contribue au respect des exigences réglementaires (énergétiques, environnementales, sécurité...). Il conduit couramment ses opérations sur site en co-activité avec les autres corps de métiers. Les activités confiées au titulaire de ce CAP sont impactées par les enjeux de la transition énergétique et de la transition digitale.

Le titulaire de ce CAP exerce ses activités en toute sécurité, pour lui et son environnement, dans tout type d'entreprise. Il réalise son travail d'après des consignes d'exécution orales et écrites transmises par sa hiérarchie. Il communique avec son environnement professionnel (utilisateur, hiérarchie, équipe, autres intervenants...).

Pour toutes les tâches professionnelles dont il a la charge, le titulaire de ce CAP effectue, en coordination avec les autres corps de métiers, les activités de préparation et de réalisation du travail qui lui sont confiées. Il intervient sur des chantiers et sites variés et de différentes importances, qui peuvent nécessiter un ou plusieurs déplacements à la journée ou à la semaine selon l'éloignement.

Il travaille principalement à l'extérieur et en hauteur, ce qui requiert des aptitudes physiques adaptées à cet environnement. Suivant la structure de l'entreprise, le titulaire de ce CAP est amené à travailler au sein d'une équipe. Il est sous la responsabilité directe du chef d'équipe, du chef de chantier ou du chef d'entreprise.

Le titulaire de ce CAP fait preuve d'autonomie dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées, dans la limite des instructions de sa hiérarchie. Il applique les modes opératoires donnés, il choisit les outils adaptés et il utilise les moyens d'exécution mis à sa disposition. Sur les sites d'interventions, il respecte les mesures relatives à la Qualité, la Sécurité et à l'Environnement (QSE) et applique les mesures de prévention des risques professionnels prévues.

Débouchés :

Salarié-e, le-a couvreur-euse travaille en équipe sous l'autorité du-de la chef-fe de chantier. Artisan, il-elle peut s'occuper aussi de la plomberie ou du chauffage... Spécialisé-e dans l'ardoise, il-elle réalise des créations esthétiques, restaure des bâtiments classés. Zingueur, il assure l'étanchéité des cheminées, du châssis... Qu'il-elle soit spécialisé-e dans un matériau ou combine plusieurs activités, le-a couvreur-euse n'a aucun souci à se faire. Les entreprises artisanales de couverture, de charpente ou de plomberie emploient 80% des couvreurs et les attendent à bras ouverts.

Programme

Grille horaire	1 ^o année	2 ^o année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention	43h30	39h
Enseignements professionnels et math en co-intervention	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre	87h	78h
Prévention santé environnement	43h30	26h
Français, histoire géographie	43h30	39h

Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques–Physique chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29h	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

Enseignements professionnels

Calcul et dessin : Les élèves apprennent à lire un plan et à réaliser un croquis (un élément de toiture en zinc, par exemple, à réaliser ensuite) décoder un dossier technique. Ils apprennent à calculer la surface d'une toiture et la quantité de matériaux nécessaires.

Techniques de couverture : les élèves réalisent le traçage, la découpe et la pose des matériaux. Ils apprennent à assembler ces matériaux, par soudage ou avec des vis, crochets... Ils s'entraînent sur des maquettes représentant des toitures réelles.

Matériaux et outillages : les élèves étudient les différents matériaux (ardoises, tuiles, cuivre, zinc, inox, etc), leurs réactions au froid, à la chaleur. : les élèves apprennent à choisir les outillages adaptés au matériau et au travail à effectuer, ils savent utiliser un traceur à cordeau, un fer à souder...

Réalisation et contrôle d'un ouvrage : Déterminer des quantités de matériaux, organiser son poste de travail, sécuriser son intervention, monter démonter et utiliser un échafaudage, réaliser des tracés, poser des éléments constituant une couverture, bardage, relever des dimensions, réaliser des éléments métalliques, assembler des éléments, raccorder des pénétrations continues discontinues et des accessoires en petits éléments de couverture, contrôler le travail réalisé.

Réalisation de travaux spécifiques : Echanger et rendre compte oralement, Intervenir à proximité des réseaux, effectuer la manutention des charges, réceptionner les approvisionnements, participer aux opérations de contrôle

Santé et sécurité au travail : les élèves savent identifier les principaux risques liés à leur poste de travail et aux activités de chantier. Ils apprennent à travailler en toute sécurité.

Stages

Les " stages " appelés périodes de formation en entreprise, durent 14 semaines.

Examen

Enseignements professionnels :

- Étude et préparation d'une intervention, coeff. 4
- Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant,coeff. 9
- Réalisation de travaux spécifiques, coeff. 2

Unités d'enseignement général :

- Français, histoire – géographie – enseignement moral et civique, coeff. 3
- Mathématiques – physiques chimies coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Prévention-Santé-Environnement, coeff. 1
- Langue vivante étrangère, coeff. 1
- Epreuve facultative 1 : Langue vivante étrangère
- Epreuve facultative 2: Mobilité

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- Brevet professionnel (BP) Couvreur
- BP Plâtrerie et plaque

Où se former dans les Bouches du Rhône ?

- En apprentissage

Marseille 12^e – CFA Régional des Compagnons du Devoir du Tour de France

N'hésitez pas à rencontrer un Psychologue de l'Education Nationale